

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 4 novembre 2025**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : M. Gaël GREULICH

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 30 octobre 2025

Conseillers présents : 10

**Membres présents** : Mmes et MM. Jean-Michel CHALON, Gaël GREULICH, René HOELT, Denis LEHMANN, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 8

**Membres absents excusés** : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Nicolas GUTH, Françoise KOELL, Carole MENDY, Didier MEYER, Caroline WAGENTRUTZ.

Procuration : 1

**Membre absent ayant donné procuration** :

Mme Françoise KOELL à Mme Corinne WEBER.

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.****Délibération n° COMM20250903****Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT –  
Compte-rendu d'information au 04/11/2025**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,****PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.**• Devis signés :**

- devis ELLIGEO – Division foncière rue de l'Ecole pour un montant H.T. de 948,40 €
- devis INFONETIK – Acquisition de nouveaux ordinateurs pour la Mairie pour un montant H.T. de 6 429,00 €
- devis INFONETIK – Acquisition d'une tablette dans le cadre de la mise en place d'une badgeuse pour un montant H.T. de 249,00 €
- devis ANDRES – Travaux sur le lave-verres de l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 260,00 €
- devis SODISGRO – Acquisition de drapeaux pour un montant H.T. de 273,50 €
- devis INFONETIK – Acquisition de nouveaux ordinateurs et d'un NAS pour l'école pour un montant H.T. de 3 047,30 €
- devis KARDHAM DIGITAL – Reprise des sites Internet (hébergement et maintenance) pour un montant H.T. de 2 590,00 €

- devis Création Impression Publicité (CIP) – Réalisation du bulletin municipal pour un montant H.T. de 3 950,00 €
- devis Adapei Papillons Blancs – Intervention pour désherbage manuel aux cimetières pour un montant H.T. de 1 650,00 €
- devis AUDITION CONSEIL – Protections auditives pour 3 personnes pour un montant H.T. de 430,83 €
- devis CLÉVIA EIFFAGE – Remplacement d'un compresseur de la PAC à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 5 343,90 €
- devis EUROVIA – Réalisation de deux coussins berlinois en enrobés – Entrée Ouest pour un montant H.T. de 6 147,00 €
- devis UME – Remplacement d'un candélabre – route d'Obernai pour un montant H.T. de 5 448,65 €

• **Décision budgétaire dans le cadre de la fongibilité des crédits :**

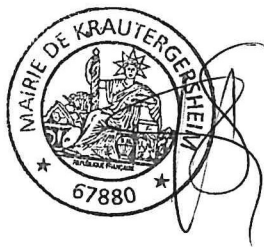
- Virement de crédits comme suit :

Sect.	Sens	Chap.	Article	Op.	Ancien montant	Modification	Nouveau montant
I	D	21	2128 Autres agencements et aménagements	70	58 900,00 €	- 5 280 €	53 620,00 €
I	D	21	2152 Installations de voirie	83	119 241,60 €	- 3 860 €	115 381,60 €
I	D	21	2152 Installations de voirie	950	78 000,00 €	- 2 540 €	75 460,00 €
I	D	21	21838 Autre matériel informatique	69	2 393,00 €	+ 11 680 €	14 073,00 €

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 07 novembre 2025

Le Maire, René HOELT

Le Secrétaire de séance, Gaël GREULICH



**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>